



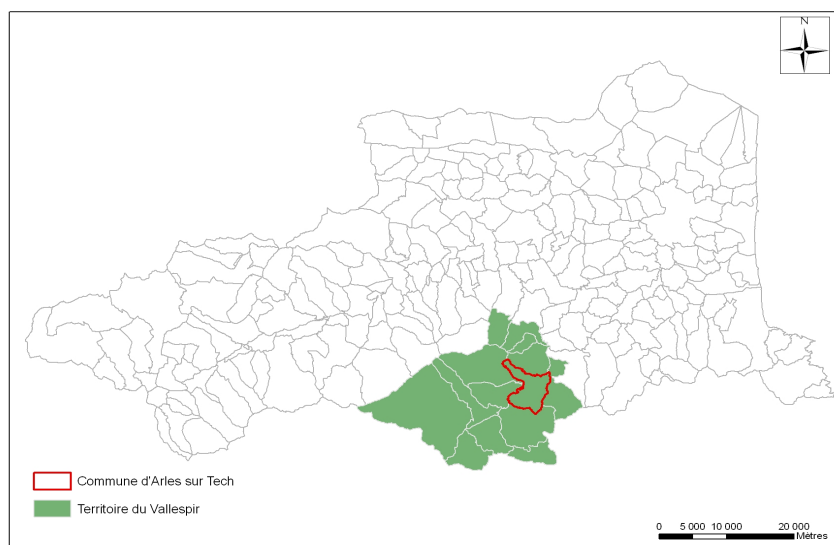
DIAGNOSTIC AGRICOLE

ARLES SUR TECH



Chambre d'Agriculture Roussillon
Service Territoire - Environnement
19 avenue de Grande-Bretagne 66025 PERPIGNAN Cedex
<http://www.pyrenees-orientales.chambagri.fr>

UNE AGRICULTURE DE MOYENNE MONTAGNE



La commune d'Arles sur Tech se situe sur le territoire du Vallespir, vallée encaissée entre le massif du Canigou et la chaîne des Albères qui constitue le haut bassin du Tech. Cette région est essentiellement forestière, agricole et touristique.

L'analyse de quelques données issues du dernier recensement agricole bien que datant de 2000 permet d'apporter des premiers éléments sur l'orientation et l'évolution de l'agriculture.

Quelques données chiffrées de l'agriculture communale

La SAU^{ée} communale qui équivaut au foncier exploité sur la commune était particulièrement faible puisqu'elle ne représentait que 101 ha soit 3,5 % du territoire d'Arles sur Tech.

Données RGA en 2000	
Surface communale*	2882 ha
SAU ^{ée} Communale*	101 ha
SAU ^{ée} des Exploitations*	555 ha

La SAU^{ée} des exploitations qui correspond à la somme de la SAU des exploitations ayant leur siège d'exploitation sur la commune était plus importante avec 555 ha.

Cette différence entre la SAU^{ée} communale et celle des exploitations indique ainsi que les exploitations d'Arles sur Tech travaillaient principalement du foncier situé en dehors d'Arles sur Tech.

*source RGA	1979	1988	1999
Exploitations professionnelles*	8	3	c
Toutes exploitations confondues*	58	17	13
SAU des Exploitations*	1571	641	555

En 1999, le territoire communal d'Arles sur Tech comptait 13 sièges d'exploitations agricoles. Les $\frac{3}{4}$ des exploitations présentes en 1979 ayant disparu. Cette tendance n'a pas épargné les exploitations professionnelles dont les $\frac{2}{3}$ ont disparu entre 1978 et 1988. Cette perte de structures agricoles s'étant poursuivie en 1999 avec un effectif sous le sceau du secret statistique.

Entre 1979 et 1999, la SAU des exploitations de la commune fut divisée par 3. Cette réduction du nombre de structures agricoles s'est accompagnée d'une augmentation de la taille des exploitations avec une moyenne de 43 ha en 1999 contre 27 ha en 1979.

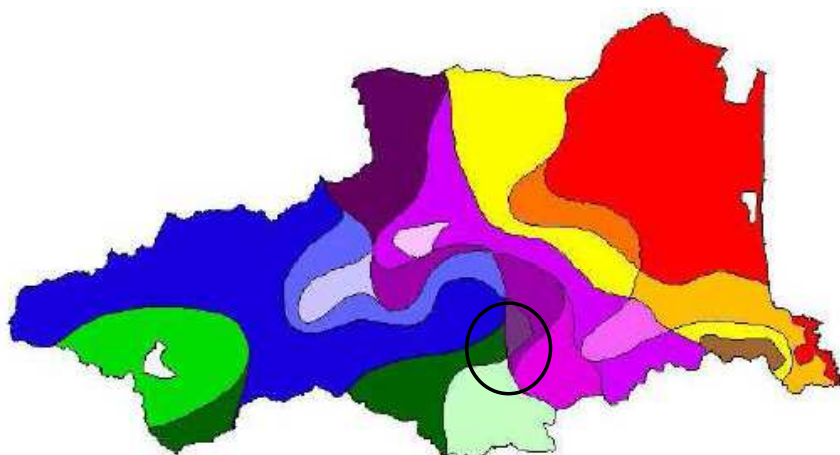
A l'échelle du canton d'Arles sur Tech, les résultats du RGA montraient par ailleurs une progression

du cheptel. Les bovins, ovins et équidés ainsi que les ruches présentait une augmentation d'effectifs en 2000. Les bovins étant même deux fois plus nombreux lors du dernier recensement qu'en 1988. Les cheptels bovins s'orientaient exclusivement vers la production de viande avec la disparition des troupeaux de vaches laitières recensés en 1988.

L'élevage est donc la pièce maitresse de ce territoire qui par sa localisation en zone de moyenne montagne est sous l'influence d'un climat et une orogenèse spécifique.

Un climat de transition

Arles sur Tech connaît un climat de transition entre une zone climatique méditerranéenne à l'est (chaud et sec l'été avec de faibles précipitations) et le climat montagnard humide (sec en hiver et pluvieux en été) qui caractérise le Vallespir à l'ouest. **Carte des types climatiques rencontrés dans les Pyrénées-Orientales** Source : Chambre d'agriculture Roussillon



Méditerranéen		Transition à dominante méditerranéenne		Transition à dominante océanique		Transition à dominante continentale	
	Semi aride doux		Semi aride tempéré		Sub humide frais		Sub humide froid
	Semi aride tempéré		Sub humide doux		Humide frais		Humide frais
	Sub humide doux		Sub humide tempéré		Humide froid		Humide froid
	Sub humide tempéré		Sub humide frais				
	Humide tempéré		Humide tempéré				
			Humide frais				
			Humide froid				

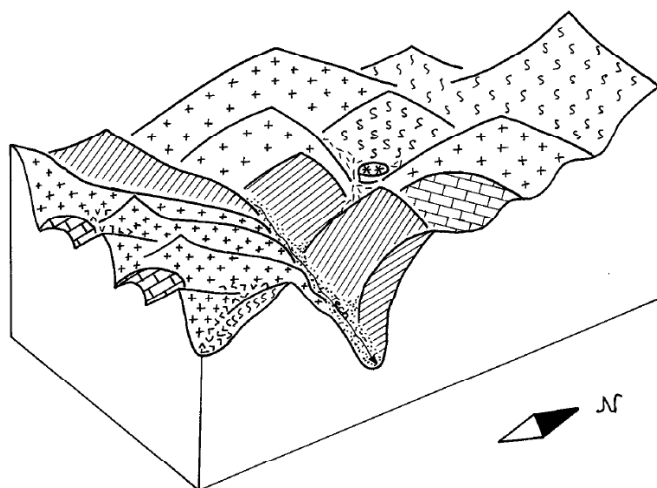
La région du Vallespir est la région la plus arrosée des Pyrénées-Orientales. La pluviosité annuelle varie avec l'altitude de 800 mm à 200 mètre jusqu'à 1350 mm à 1500 mètres. Les périodes où la pluviométrie est la plus forte sont l'été et le printemps en zone haute tandis que la zone basse enregistre l'été un déficit hydrique marqué. Les précipitations peuvent également tomber sous forme de neige surtout en altitude.

Les températures annuelles sont relativement variables avec une moyenne de 9 à 12°C. Cependant, les températures peuvent descendre très bas jusqu'à -15°C au cours de certains hivers. L'été reste plutôt frais avec des températures moyennes de 16 à 21°C.

Le Vallespir est abrité de la tramontane par le massif du Canigou à l'exception des crêtes et des hauts versants. Cependant, le marin (est – sud/est) et le vent d'Espagne soufflent régulièrement, apportant les précipitations.

Une topographie mouvementée

En rive gauche du Tech, le versant descendant du Canigou est particulièrement escarpé tandis que la rive droite présente des reliefs aux sommets moins hauts. Les vallées adjacentes sont disposées perpendiculairement à celle du Tech.



Sols	
	Calcaires. Sols en poche au nord du Tech. Sols moyennement profonds limono-argileux.
	Gneiss. Éboulis et lithosols en altitude. Sols acides et sableux au dessous de 1200 mètres.
	Schistes et micaschistes. Sols de pente peu profonds acides sablo-limoneux graveleux.
	Granit. Sols acides caillouteux sableux peu profonds sauf sur les replats lithosols et éboulis au dessous de 1500 m.
	Arène granitique. Sols acides caillouteux sableux moyennement profonds.
	Dépôts d'ancienne moraine. Sols acides sableux très caillouteux.
	Alluvions fluvioglaciaires. Sols sableux acides caillouteux profonds. Hydromorphie localisée.
	Alluvions récentes et terrasses. Sols sableux acides très caillouteux moyennement profonds.

En raison des pentes, de l'altitude et de la dominante de roches cristalline, les sols sont très peu profonds sur les versants et souvent peu évolués. Ce n'est que dans les fonds de vallées, généralement étroites et très encaissées, qu'une épaisseur notable de matériaux est observée.

Autour d'Arles sur Tech, la géologie se compose principalement de roches grenues tels que le Gneiss et le granit, auxquelles s'ajoutent d'amples poches métamorphiques où dominent des calcaires dolomites ainsi que des schistes et des micaschistes.

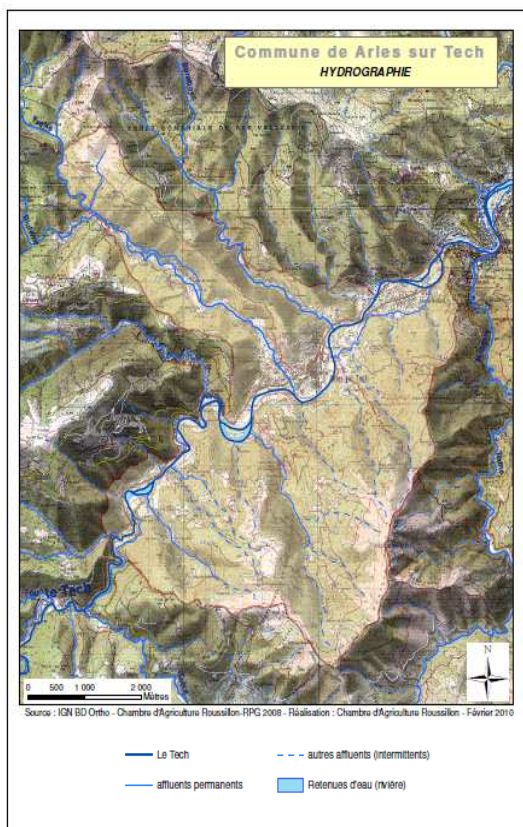
Les sols sont acides, à dominante sableuse, et caillouteux. Leur faible réserve hydrique est compensée par une pluviométrie importante, qui les rends toutefois sensibles à l'érosion.

A ces types de sols correspondent des aptitudes culturales différentes comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Sols	Grandes Cultures	Prairies	Parcours Estives	Vignes AOC	Arboriculture	Maraîchage
Calcaires	+	+	+++	---	---	---
Gneiss	--	+	+++	---	---	---
Schistes & Micaschistes	---	-	+++	---	---	---
Granit	--	+	+++	---	---	---
Arène granitique	+	+++	+++	---	---	---
Dépôt d'ancienne moraine	-	+	+++	---	---	---
Alluvions fluvioglaciaires	+	+++	+++	---	---	---
Alluvions récentes & terrasses	+	++	+++	---	---	---

Les sols sont donc principalement favorables aux formations végétales des parcours et plus localement permettent l'implantation de prairies.

L'hydrographie



La commune d'Arles sur Tech se situe à la confluence du Tech et du Riu Ferrer.

Les affluents du Tech se situent principalement sur la rive gauche du Tech. Les principaux sont le Riu Ferrer, rivière qui alimente la ville d'Arles sur Tech en eau potable mais également le Bonnabosc et les gorges de la Fou.

Quelques canaux sont également présents, beaucoup sont à l'abandon suite aux dégradations causées par l'Aiguat de 1940 soit par l'abandon de cultures avoisinantes associé à un enrichissement et l'embroussaillage des parcelles et des abords des canaux.

Certains canaux sont cependant toujours en fonctionnement, c'est le cas notamment en rive droite du Tech sur le secteur de Can Panna où un canal assure l'irrigation de prairies et du terrain de sport.

Le massif forestier

Pour rappel, les zones naturelles représentent 87% du territoire communal et sont principalement occupées par de la forêt. Le Vallespir est boisé à 88% de feuillus (châtaignier, chêne vert et hêtre) et pour 12% de résineux (surtout du Pin Sylvestre).

Le massif forestier de la commune d'Arles sur Tech se partage la forêt publique et de la forêt privée.

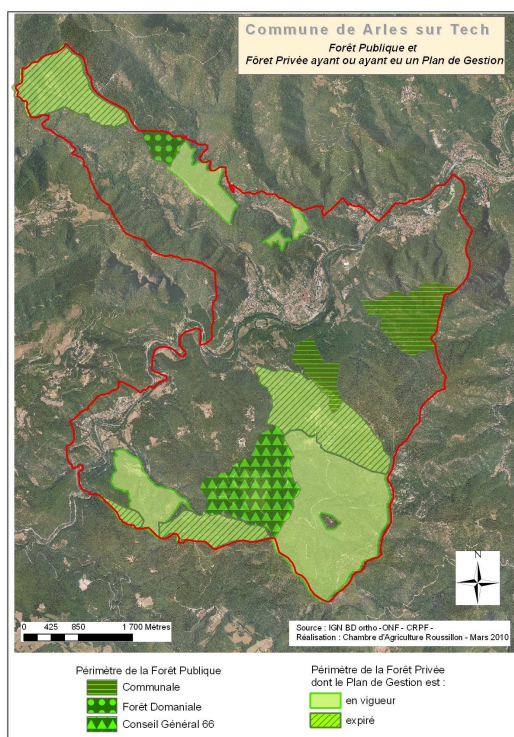
La forêt publique couvre 322 ha sur le territoire communal. Elle comprend notamment la forêt domaniale, la forêt communale et celle du conseil général. Dans le cadre des forêts communale et départementale, la gestion est assurée par l'ONF mais les axes de gestion sont contrôlés par les collectivités publiques propriétaire.

	Surface (ha)	%
Forêt Domaniale (Haut Vallespir et Bas Vallespir)	25 ha	8
Puig St Estelle (CG 66)	152 ha	49
Forêt d'Arles sur Tech	135 ha	43
TOTAL	312 ha	100

Source : ONF

Le périmètre de restauration des terrains en montagne (RTM) a été créé en 1906 et largement étendu à la suite des inondations de 1940 (Aiguat). Essentiellement réalisés en forêt domaniale du Haut-Vallespir, les reboisements RTM constituent des peuplements âgés de 20 à 50 ans. Ils produisent du bois de trituration et du bois d'œuvre. Depuis une trentaine d'années, des boisements artificiels sont réalisés à base de résineux (pin laricio de Corse, douglas, cèdre) mais

aussi, plus récemment, de feuillus (chêne rouge d'Amérique, merisier, érables...). Ces boisements seront amenés à produire d'abord du bois d'industrie puis du bois d'oeuvre.



La forêt privée est également très présente. Cette dernière peut être relativement morcelée ou au contraire faire l'objet d'un plan de gestion lorsque sa superficie est supérieure à 25 ha d'un seul tenant. La gestion de la forêt privée est relativement contrainte du fait des difficultés d'accès aux parcelles liées aux fortes pentes et au mauvais état des pistes. Les faibles débouchés de vente de la production constitue également un frein et n'incite pas les propriétaires à entrer dans un dispositif de plan de gestion. A ce jour, 435 ha de boisement privés sont intégrés dans un plan de gestion d'une durée de 5 ans tandis que 354 ha furent également soumis à ce dispositif arrivée à expiration depuis.

Plusieurs propriétés forestières font l'objet d'un plan de gestion sur la commune d'Arles sur Tech.

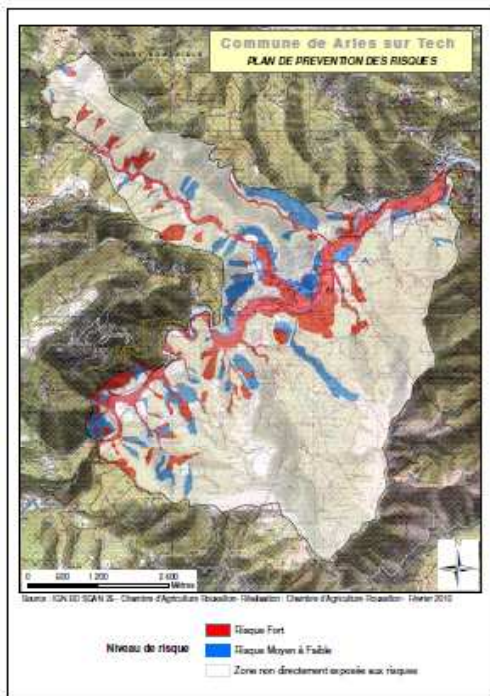
Ces dernières se situent sur les secteurs des Abadies et du Moulinot au nord du territoire communal mais également sur la partie sud de la commune au niveau de Can Rigaille, Can Paret, du Mas Llacères, du Mas Senyoral. Cependant, le nombre de propriétés forestières munies d'un plan de gestion est bien faible

au regard de l'ensemble des propriétés forestières qui en nécessiteraient un. Ce constat serait à rapprocher du fait que les propriétaires sont des retraités, des étrangers ou des personnes ayant héritées de parcelles boisées et qui ne s'en préoccupent pas ou peu.

La gestion pratiquée dans les forêts privées a surtout pour objet leur remise en valeur : début de renouvellement des peuplements âgés ou de qualité médiocre, amélioration des jeunes peuplements d'avenir. Les perspectives d'entretien par le pastoralisme de la forêt sont une opportunité pour en améliorer la gestion.

Par ailleurs, les ripisylves dont l'entretien est essentiel dans le cadre de la lutte contre les crues, ne sont que très rarement aménagées par les propriétaires qui s'explique surtout par les difficultés d'accès. Le cas échéant, c'est le service de Restauration des terrains en montagne qui se charge de nettoyer le lit des cours d'eau. Pour remédier à ce manque d'entretien, il existe un « contrat de rivière » pour le Tech qui doit aboutir à des conseils de gestion de la ripisylve.

Un espace soumis à des risques naturels

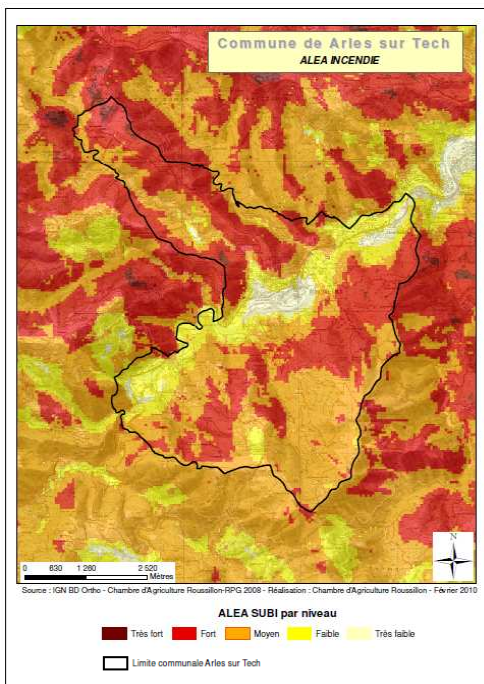


► Le risque inondation

La commune d'Arles sur Tech est concernée par les risques inondation torrentielle et mouvement de terrain. Elle est soumise à un Plan de Prévention du Risque (PPR).

Les reliefs avoisinants connaissent des épisodes pluvieux d'une telle intensité qu'ils entraînent d'importants ruissellements de surface. Ces épisodes pluvieux violents provoquent des crues dans les cours d'eau qui atteignent des débits très élevés dans un intervalle de temps très courts.

La ville d'Arles sur Tech, traversée par le Tech a subi en 1940 des dégâts importants liés aux débordements du fleuve. Les zones rouges du PPRi se concentrent dans la vallée du Tech et du Rieuferré.



► Le risque incendie

Les risques d'incendies sont relativement élevés sur ce territoire notamment au nord du Tech le long de la vallée du Bonnabosc et du sud du Tech

En effet, cette région est soumise à des influences méditerranéennes avec l'irrégularité des précipitations, la sécheresse estivale et l'action des vents violents. Cette sensibilité au feu est à mettre en relation avec la nature de la végétation avec un fort taux de boisement et la présence de formations basses, extrêmement combustibles et propices à la propagation des incendies. Elle est d'autant plus marquée dans les grands espaces du massif forestier dépourvus de zones de coupure agricole.

La commune d'Arles sur Tech présente donc un environnement fortement contraint qui conditionne l'activité économique sur son territoire et particulièrement l'activité agricole.

L'AGRICULTURE À TRAVERS LES ZONAGES RÉGLEMENTAIRES

Dans les documents d'urbanisme :

Au regard du zonage du POS, la commune d'Arles sur Tech est fortement dominé par les espaces classés en zone naturelle.

Ces dernières s'étendent sur 2 352 ha soit plus de 81% de la superficie communale. Le foncier classé en zone agricole, et donc le plus prédisposé à concentrer l'agriculture de ce territoire, couvre 366 ha soit environ 12% de la superficie communale. Cette zone agricole se localisent principalement dans les fonds de vallée (du Tech, du Riuferrer et du Bonnabosc)

Au nord du Tech, le foncier classé en zone agricole se trouve en continuité des zones urbanisées et urbanisables sur les contreforts du massif forestier. Elles se prolongent vers le nord le long des rivières du Bonnabosc et du Riuferrer ainsi que sur le secteur du mas des Abadies à l'extrémité nord de la commune.

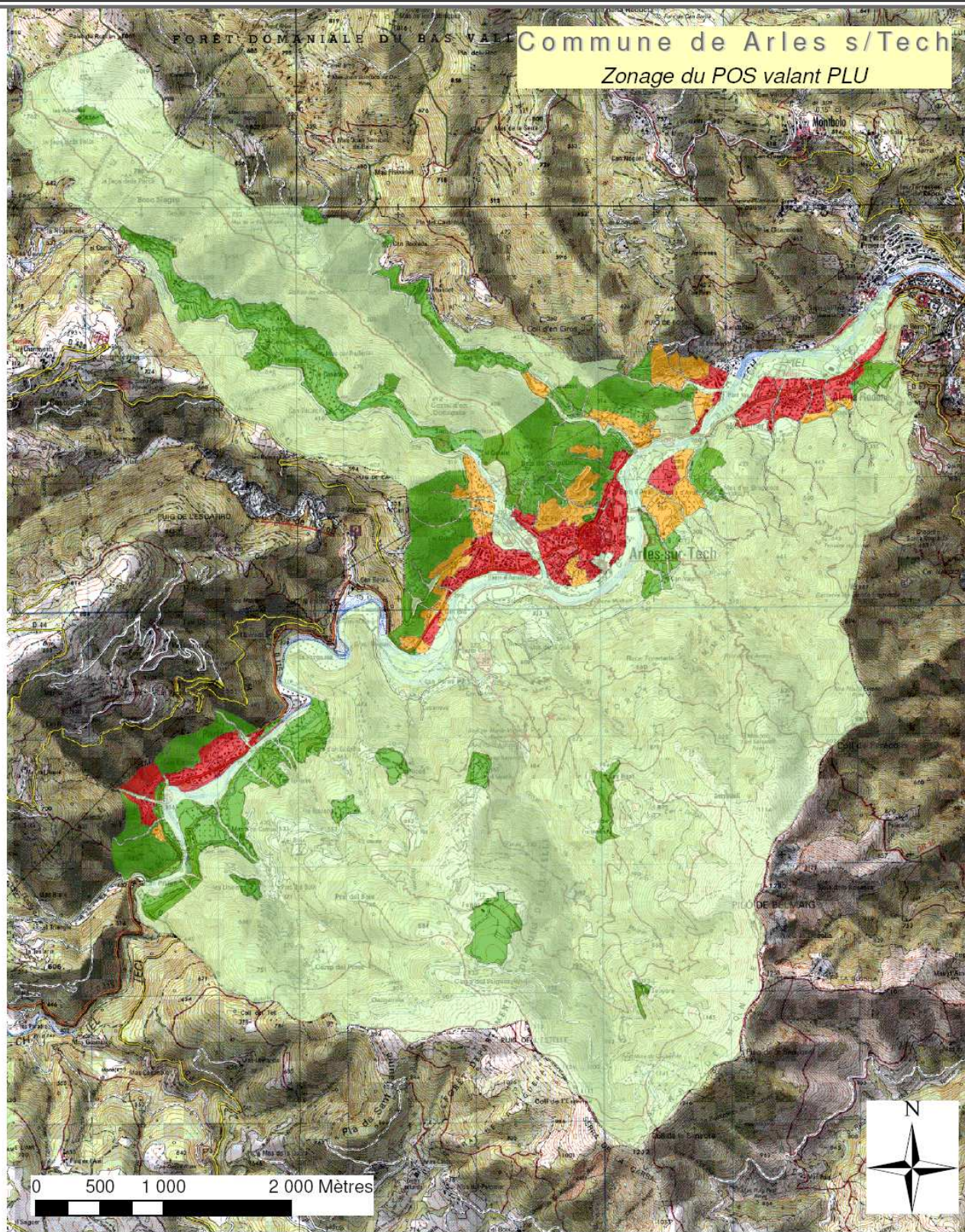
Dans la partie sud-ouest de la commune, la zone agricole est rencontrée de part et d'autre du Tech au lieu-dit Can Patere en rive gauche ainsi que les secteurs du Pas du Lou et des Terrades en rive droite. A l'est, ce sont les secteurs de l'Alzine Rodone, du Mas d'en Draguine et de Can Valenc qui présentent des espaces dédiés à l'agriculture.

Dispersés au milieu de la zone naturelle du POS, certains espaces sont également classés en zone agricole. Ces espaces agricoles se situent dans le massif forestier autour de mas : Mas d'en Camps, les Llacères, la Teularie, Mas Ripoll, Can Rigail, Mas Falgas, la Seynoral.

La place de l'agriculture dans le POS se concentre dans les fonds de vallées. Dans le cadre de l'élaboration du PLU, un état des lieux a été réalisé. Il s'appuie sur :

- L'identification de la nature de l'occupation des sol établie à partir de relevés de terrain réalisés en janvier 2010 sur les zones à vocation agricole et naturelle. Ces données de terrain ont ensuite été traité dans un SIG et ont permis l'élaboration de carte de l'occupation des sols pour les zones agricoles.
- L'identification des exploitants agricoles menée sur la base de listing détenus par la chambre d'agriculture.
- Une rencontre des exploitants à travers une réunion collective avec les agriculteurs organisée le 21 janvier et qui s'est poursuivit avec des entretiens individuels pour recenser les besoins et projet de chaque exploitation.

Commune de Arles s/Tech
Zonage du POS valant PLU



Source : DDTM des PO - Réalisation Chambre d'Agriculture Roussillon

- | | |
|--|--|
|  Zone Urbaine |  Zone Agricole |
|  Zone à Urbaniser |  Zone Naturelle |

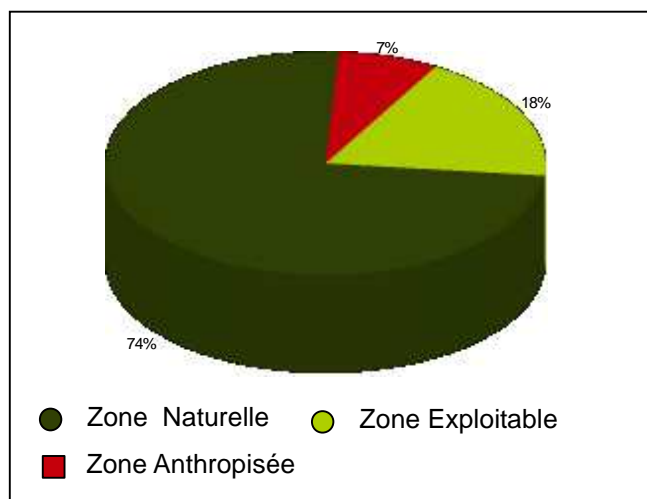
L'OCCUPATION DES SOLS

Le territoire d'Arles sur Tech présente un caractère naturel fortement marqué qui résulte de la prédominance du massif forestier. En effet, la forêt recouvre plus de 87% de la superficie communale. Ce fort taux de boisement s'explique par les travaux de reforestation menés après les crues dévastatrices de 1940 qui furent également associées à l'expulsion d'agriculteurs ainsi que par une politique incitative de reboisement initiée dans les années 80.

Une partie du massif forestier fait par ailleurs l'objet d'un usage sylvo-pastoral sur 395 ha. Ces zones à la fois boisées et pâturées se localisent au nord de la commune, sur le secteur du Molinot, du Mas de la Guardia, du Mas Falgas, entre le Pas du Loup et du Mas Llacères. Cette pratique présentant par ailleurs un rôle important dans la gestion des risques incendies.

En 2008, les déclarations de surface établies par les exploitants dans le cadre des aides de la PAC concernaient 427 ha sur la commune d'Arles sur Tech. Ces îlots du Registre Parcellaire Graphique correspondent à des parcelles exploitées et utilisées par les agriculteurs. Ils se répartissent majoritairement dans les zones naturelles et quelque peu dans les zones agricoles au POS. Ces données déclaratives permettent de compléter l'état des lieux relatif à l'occupation et l'usage des sols.

Occupation du sol	Surface	%
Vignes	0,4	-
Verger	4	0,14
Prairie	5,2	0,2
Pacage	86,4	3
Terre	0,2	-
Bois pâturé	396	13,6
Friches	8,7	0,3
Landes	18,1	0,6
Jardins familiaux	0,8	-
Bois & Taillis	2138	74
Terre à intérêt agricole	14,2	0,5
Bâti agricole	0,8	-
Camping	7,6	0,2
Zone Urbanisable	50,5	1,7
Bâti dispersé	24,5	0,8
Équipement sport & loisirs	6	0,2
Zone Urbanisée	122	4,2
Divers : Stockage BTP, zone d'activité, parking	22,8	0,8
TOTAL	2906	100



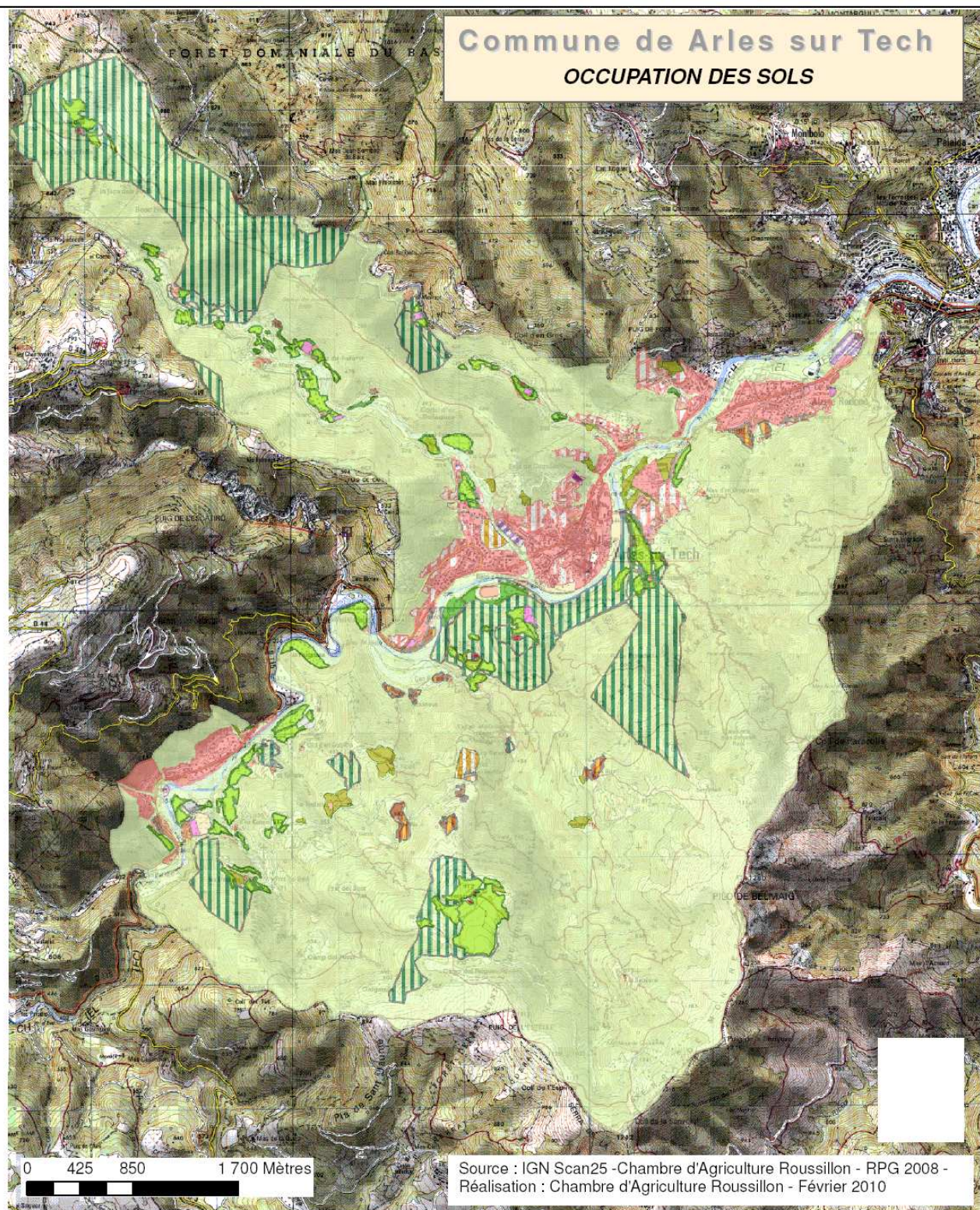
Les zones urbanisées se concentrent en rive gauche du Tech sur les secteurs de l'Alzine Rodone à l'est de la commune, à la confluence du Riu Ferrer et du Tech et au lieu-dit de Batllia d'Amont dans la partie médiane puis au niveau de Can Patere et du Pas du Loup à l'ouest de la commune. Ces espaces urbanisés couvrent 122ha soit 4% du territoire communal.

A ces zones urbanisées, s'ajoutent les zones de bâtis dispersés et les infrastructures collectives telles que les parkings, les complexes sportifs, les zones d'activités

Les zones urbanisables se situent en continuité de l'urbanisation existante. Au sein de ces zones urbanisables, nous avons toutefois noté la présence de foncier qui pourrait avoir un intérêt agricole.

Commune de Arles sur Tech

OCCUPATION DES SOLS



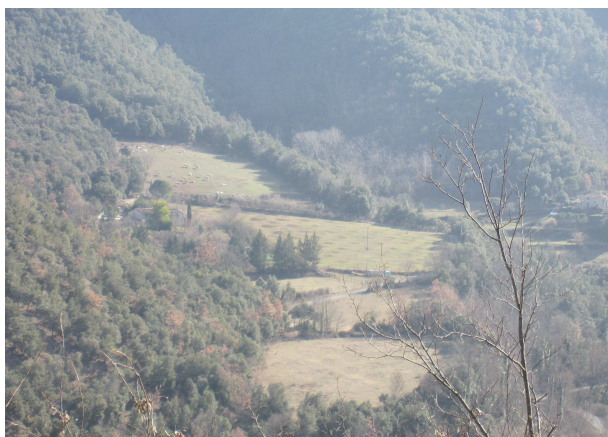
VIGNE	TERRE	RUCHE	ZONE URBANISABLE
VERGER	TERRE A INTERET AGRICOLE	STOCKAGE FOURRAGE	EQUIPEMENTS DE LOISIRS
PRAIRIE	BOIS PATURE	BATI AGRICOLE	CAMPING
PACAGE	FRICHE	BATI DISPERSE	STOCKAGE ENGINES BTP
LANDES	BOIS & TAILLIS	ZONE URBANISEE	NON RENSEIGNE



Les espaces de prairies destinées à la fauche et de pâtures sont relativement limités avec une superficie totale de 91 ha soit 3% du territoire communal. Ces parcelles sont rencontrées principalement dans les fonds de vallées le long du Tech (cf. photo ci-contre), du Riuferrer et du Bonabosc.

Les prairies localisées sur la rive droite du Tech et du terrain de Rugby bénéficie d'une irrigation gravitaire par l'intermédiaire d'un canal d'arrosage.

On trouve cependant quelques parcelles de pacage sur les versants du massif forestier, ainsi qu'autour du Mas Falgas qui se situe sur un plateau. L'activité pastorale sur ces parcelles situées au sein de la zone boisée est importante pour maintenir les milieux ouverts.



En effet, en l'absence d'entretien de ces parcelles par le pacage notamment, la végétation en place évolue en landes avant d'être colonisées ensuite par les bois.



Certaines parcelles sont également le support d'une activité d'apiculture qui se traduit par la présence de ruches.



Les cultures pérennes sont fortement réduites. Quelques vergers sont rencontrés sur le secteur du Pas du Loup (pommiers) ainsi que dans la vallée du Bonabosc. L'arboriculture a donc quasiment disparu. La plupart des vergers observés sont davantage destinés à une consommation familiale qu'à une activité économique.

La culture de vigne est quasi-inexistante : une seule parcelle fut observée sur le territoire communal. Ce constat est en cohérence avec le tableaux des aptitudes culturelles

LES STRUCTURES AGRICOLES ET LE POTENTIEL HUMAIN

Le nombre d'exploitations recensées sur la commune d'Arles sur Tech (quel que soit le lieu du siège d'exploitation) est de 7 mais seules 6 structures travaillent du foncier sur le territoire communal. En effet, une exploitation possède son siège sur la commune d'Arles sur Tech mais les parcelles exploitées se situent sur une autre commune.

Les Productions rencontrées

L'activité agricole de la commune est quasi-exclusivement tournée vers l'élevage qui présente différentes orientations selon les structures. Certaines exploitations présentent des productions mixtes ou sont associés à un atelier de transformation.

L'élevage dominant concerne les bovins allaitant pour la production de veaux mais d'autres ateliers sont également rencontrés. Ainsi trouve-t-on de l'élevage ovin pour la production d'agneaux de lait, de l'élevage de caprins angora pour la production de laine Mohair ainsi qu'un élevage d'abeilles pour la production de miel et produits dérivés de l'apiculture.

Exploitation	Orientation	Effectif du cheptel	Production
1	Mixte arboriculture (pommes) - bovins	10	En projet
2	Caprins (Angora)	30	Laine mohair et vêtements + projet
3	Bovins allaitants	100	
4	Bovins allaitants	60	
5	Mixte Ovin – apiculture	50 ovins 150 ruches	Agneaux Miel et produits dérivés
6	Bovins allaitants	Non renseigné	
7	Arboriculture (cerises)		

L'élevage rencontré sur la commune d'Arles sur Tech répond à un système extensif transhumant.

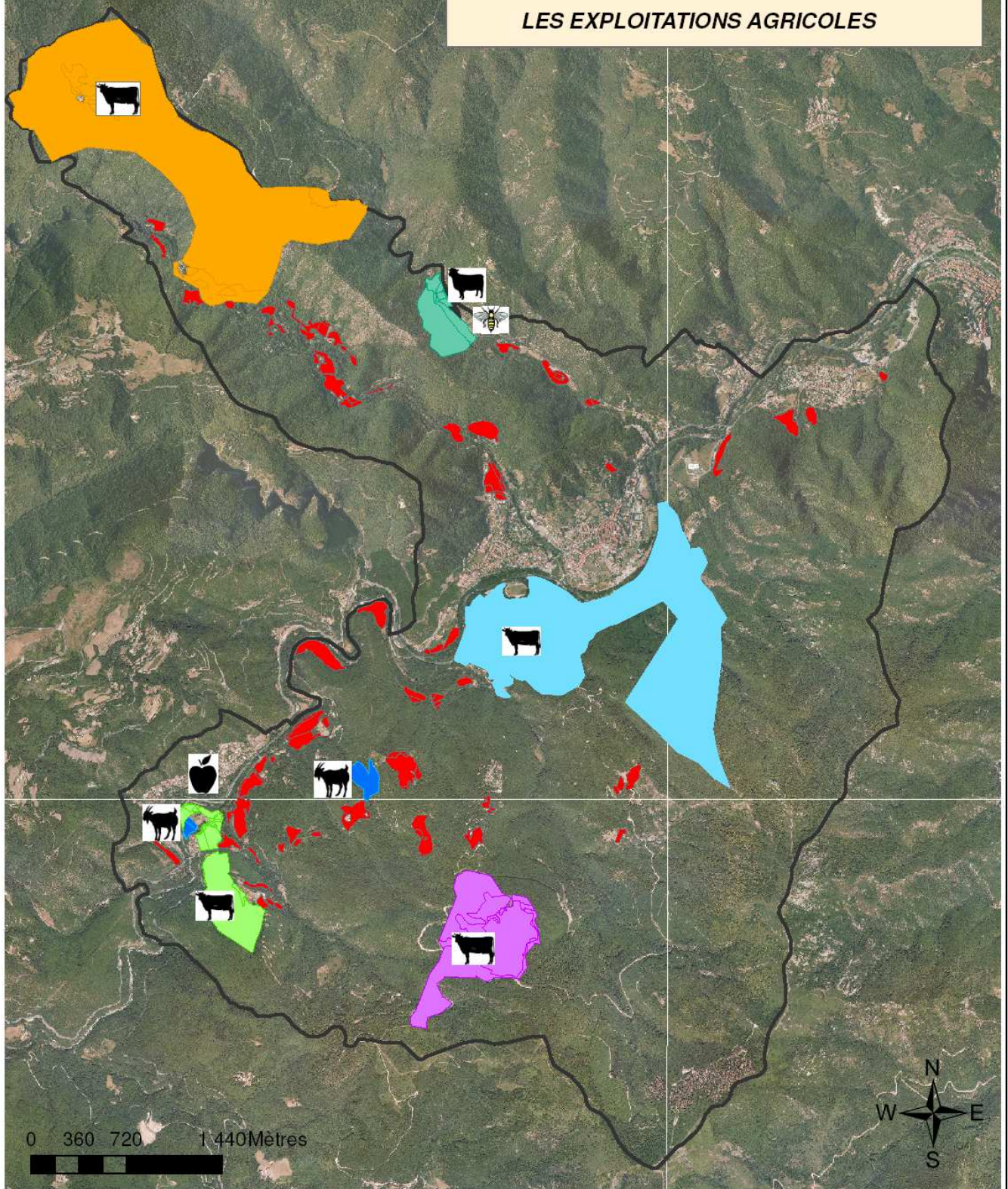
Les exploitations peuvent se décomposer de la manière suivante :

- prairie de fauche et pâtures à proximité du siège d'exploitation.
- parcours valorisé dans les landes et la forêt de demi-saison sur les versants (bois pâturés).
- pâturages d'altitudes (estives) de juin à octobre qui sont gérés de manière collective par des groupements pastoraux.

Les agriculteurs ne sont généralement pas autonomes en ressources fourragères d'où l'importance des estives. Exceptionnellement, un agriculteur travaille des prairies de fauche dans la plaine du Roussillon lui assurant une production fourragère suffisante pour alimenter son troupeau.

Commune de Arles sur Tech

LES EXPLOITATIONS AGRICOLES



Source : IGN BD Ortho, Chambre d'Agriculture du Roussillon - Réalisation : Chambre d'Agriculture Roussillon - Février 2010

- | | | |
|--|--|---|
|  Exploitation 1 |  Exploitation 4 |  Usagers non agriculteurs |
|  Exploitation 2 |  Exploitation 5 | |
|  Exploitation 3 |  Exploitation 6 | |

Taille des exploitations

La SAU moyenne s'élève à 45 ha par exploitation, cependant il existe une grande disparité entre les structures dont la SAU varie de 7ha à 160 ha.

Surface (classe) des exploitations	Nombre Exploitation	Surface (ha)
< 10 ha	3	14
+/- 50 ha	2	100
> 100 ha	2	260
Total	6	374

Les plus grandes exploitations sont associées à des élevages de taille importante (environ une centaine de bêtes). Ces structures exploitent du foncier sur le secteur du mas des Abadies et du mas de la Guardia.

Les structures de superficie moyenne conduisent des troupeaux de moindre importance. Pour certaines de ces exploitations, l'activité agricole est associée à une diversification de la production.

Les plus petites structures se composent de petits troupeaux (10 à 30 bêtes) ou d'une activité agricole autre que l'élevage. Ces exploitations se concentrent sur le secteur du Pas du Loup.



Par ailleurs, au sein de la zone agricole, nous constatons que des non agriculteurs sont propriétaires de foncier à caractère agricole souvent associé à du bâti et dont la superficie est relativement importante.

En effet, à l'échelle de la commune, ce foncier détenu par des usagers non agriculteurs représente une soixantaine d'hectare environ. Ces parcelles sont généralement bien entretenues et sont le plus souvent pâturées par des chevaux mais ne relèvent pas d'une véritable activité agricole.

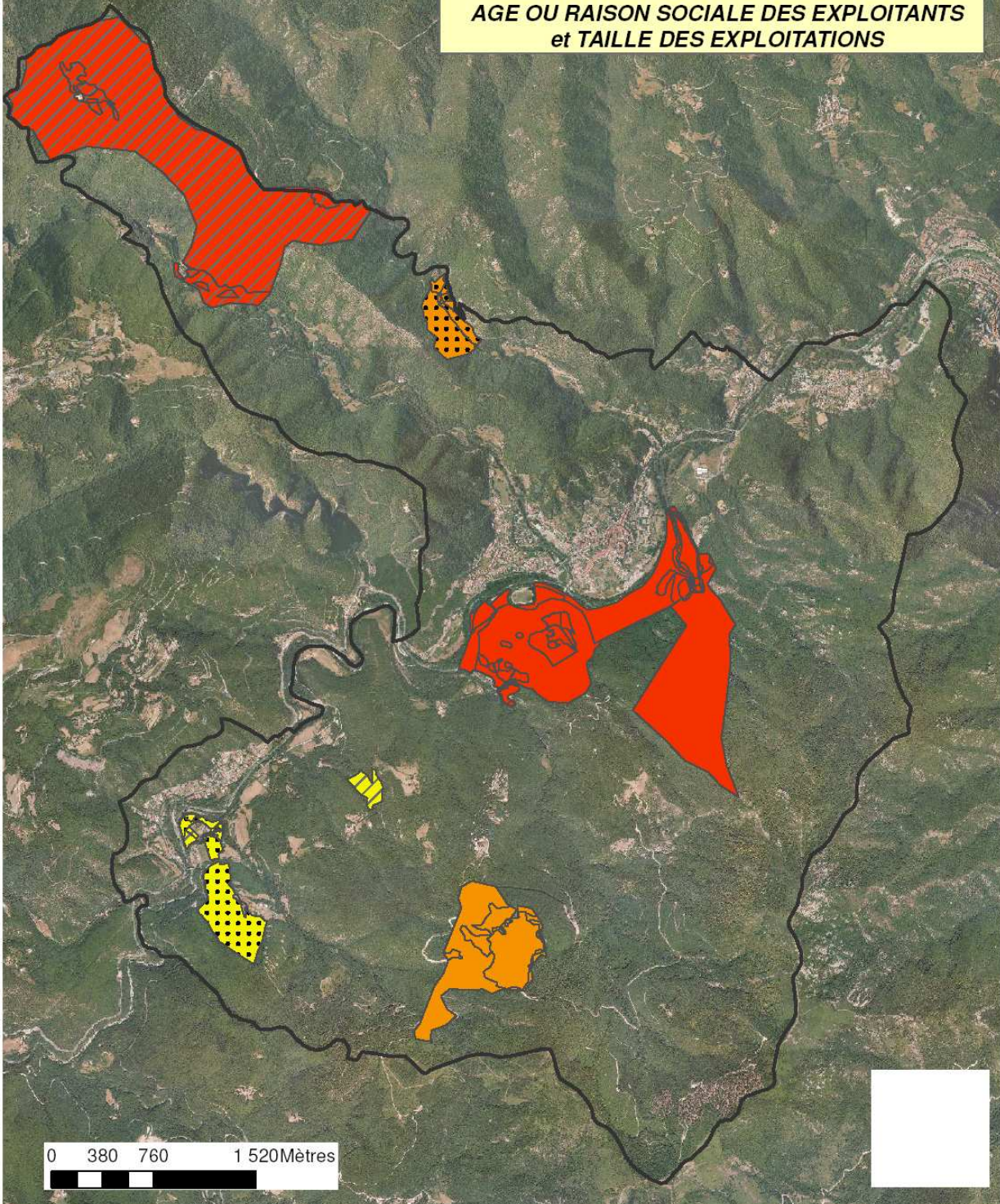
Ce foncier n'ayant pas un usage agricole, les possibilités d'agrandissement ou de confortation de l'assise foncière des exploitations en place se trouvent réduites. Les éleveurs rencontrent des difficultés pour obtenir des locations écrites et durables pour faire pâturer leurs troupeaux. Ainsi, certaines mises à disposition de foncier à des éleveurs ne durent parfois que le temps du «nettoyage» de la parcelle par les animaux. Cet état de fait rappelle une concurrence pour l'utilisation du territoire.

Les bâtiments agricoles sont peu nombreux sur la commune. Ils se situent principalement sur la rive droite du Tech au niveau :







- du Mas Creus où se trouvent le logement de fonction d'un employé et un bâtiment de stockage difficilement accessible par les engins
- du Mas de la Guardia où se localisent d'anciennes écuries qui ne sont plus utilisées.

Certains de ces bâtiments sont difficilement accessibles par les engins agricoles.

Commune de Arles sur Tech
AGE OU RAISON SOCIALE DES EXPLOITANTS
et TAILLE DES EXPLOITATIONS



Source : IGN BD Ortho - Chambre d'Agriculture Roussillon - Réalisation : Chambre d'Agriculture Roussillon - Février 2010

Classe de superficie (ha)	Age ou raison sociale
 Plus de 100 ha	 Societe
 50 ha	 40 à 50ans
 < 10 ha	 50 à 60ans



La plupart des exploitants dont le siège d'exploitation se situe sur la commune d'Arles sur Tech ne disposent que de constructions légères de type tunnel pour stocker le fourrage ou d'abris en bois ou de casots pour les animaux.



Les bâtiments agricoles recensés sur le territoire communal sont donc plutôt anciens et aux fonctionnalités relativement limitées.

Le potentiel humain

Age ou raison sociale	Nb structures	SAU des exploitations (en ha)*
Société	2	210
40 à 50 ans	2	57
50 à 60 ans	2	107
> 60 ans	1	3
Total	6	374

La répartition des exploitants selon leur âge est relativement homogène. Ils se démarquent essentiellement par les surfaces travaillées.

**Surface totale des exploitations sur et en-dehors du territoire d'Arles sur Tech*

Les 2/3 des exploitants identifiés sur le territoire d'Arles sur Tech conduisent leur exploitation à titre individuel. Seules deux exploitations sont sous forme sociétaire. Il s'agit dans ces cas de figure d'une EARL et d'un Groupement Pastoral.

Les sociétés situées au Mas de la Guardia et du Mas Falgas travaillent à elles seules plus de la moitié des surfaces exploitées par les structures agricoles.

Les exploitants de 40 à 50 ans sont ceux qui présentent la plus faible surface d'exploitation avec 15% de la SAU des exploitations. Leur foncier se localise sur les secteurs du Pas du Loup et dans la vallée du Bonnabosc.

La classe des 50- 60 ans regroupe 1/3 de la SAUée des exploitations identifiées qui se situent au Pas du Loup ainsi qu'aux environs du Mas des Abadies.

Au moment de la réalisation de ce diagnostic, il n'y avait pas de jeune agriculteur sur la commune d'Arles sur Tech. Cependant, les exploitants de plus de 50 ans nous ont indiqué disposer d'un repreneur susceptible de s'installer si les conditions d'exploitation le permettaient.

UNE DYNAMIQUE DE PROJET

Les exploitants présents sur la commune d'Arles sur Tech sont relativement limités en effectif mais il ressort des entretiens menés auprès d'eux l'existence d'une dynamique agricole. En effet, la majorité des exploitants rencontrés souhaite mener différents types de projets à courts et moyens termes sur leurs exploitations pour le développement ou le maintien de leur activité.

Type de Projet	NB exploitants
Agrandissement	2
Construction / Réhabilitation de bâtiments agricoles	3
Agritourisme	3
Transformation de produits agro-alimentaire	2
Installation d'un repreneur	3
Création d'une truffière	1

Les exploitants peuvent avoir plusieurs projets à la fois et le plus souvent interdépendants.

Ces projets sont envisagés soit dans le cadre d'une installation soit dans le cadre d'une confortation. En effet, ces projets nécessitent au préalable pour certaines exploitations une assise foncière plus importante et plus stable.

Les surfaces recherchées en suppléments concernent :

- soit des parcelles de pâtures pour améliorer leurs ressources fourragères avec éventuellement du bois paturables en complément et réduire ainsi leurs achats de foin et de pailles.
- soit du foncier pour construire des bâtiments agricoles pour accueillir les animaux (stabulation, nurserie), le fourrage ou le matériel d'exploitation. Ces projets d'agrandissement portent sur des superficies de 15 ha à 50 ha selon la nature de l'occupation.
- Un des projets de constructions agricoles est associé à la mise en place de panneaux photovoltaïques sur la toiture.

Pour une exploitation, l'augmentation de la SAU permettrait ainsi le développement du troupeau qui à ce jour est réduit faute de structure adaptée mettant en difficulté la poursuite de l'activité.

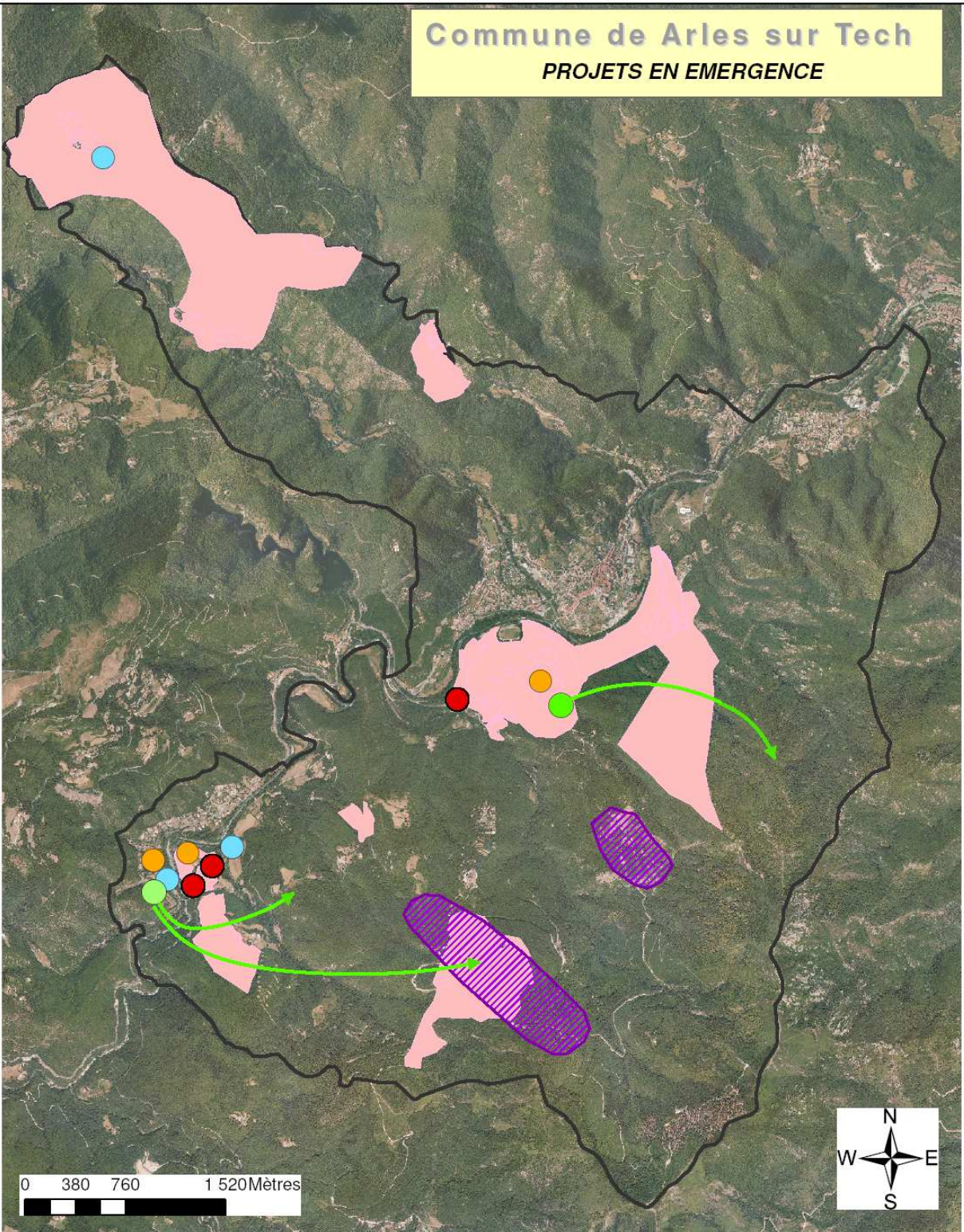
L'agrandissement du parcellaire est envisagé soit par location à long terme soit éventuellement à l'achat surtout pour les parcelles destinées à la construction de bâtiment.

Les recherches d'agrandissement s'intéressent aux secteurs du Buix, du mas Blanc, du mas Nou d'en Serradeils ainsi que du Mas Falgas. En effet, le devenir de l'exploitation agricole en place sur le Mas Falgas semblait incertain et source d'interrogations de la part des exploitants de la commune lors des entretiens, conscients du potentiel agricole important et rare que présente ce site.

Pour deux exploitations, la construction viserait également la création d'un atelier de transformation agro-alimentaire (fromages, saucissons, pâtés) dans le cadre d'une diversification de la production. Les produits ainsi transformés seraient ensuite commercialisés en vente directe soit sur l'exploitation soit sur les marchés de la région selon les produits.

Les projets agritouristiques sont également divers : ils concernent de l'hébergement, de l'accueil à la ferme ainsi que de la vente directe. Le développement de l'activité d'hébergement porterait sur la réhabilitation de bâti agricole en gîte ainsi que la création d'un camping à la ferme.

Commune de Arles sur Tech
PROJETS EN EMERGENCE



Source : IGN BD ortho , Chambre d'Agriculture Roussillon - Réalisation : Chambre d'Agriculture Roussillon - Février 2010

- Projet de construction agricole
 - Projet d'installation agricole
 - Projet de diversification et d'agritourisme
- Projet d'agrandissement de la SAU
 - Secteur intéressant pour agrandissement
 - Secteur intéressant pour truffière

Nous avons pu voir précédemment que la commune d'Arles sur Tech est soumise à différents types de risques naturels.

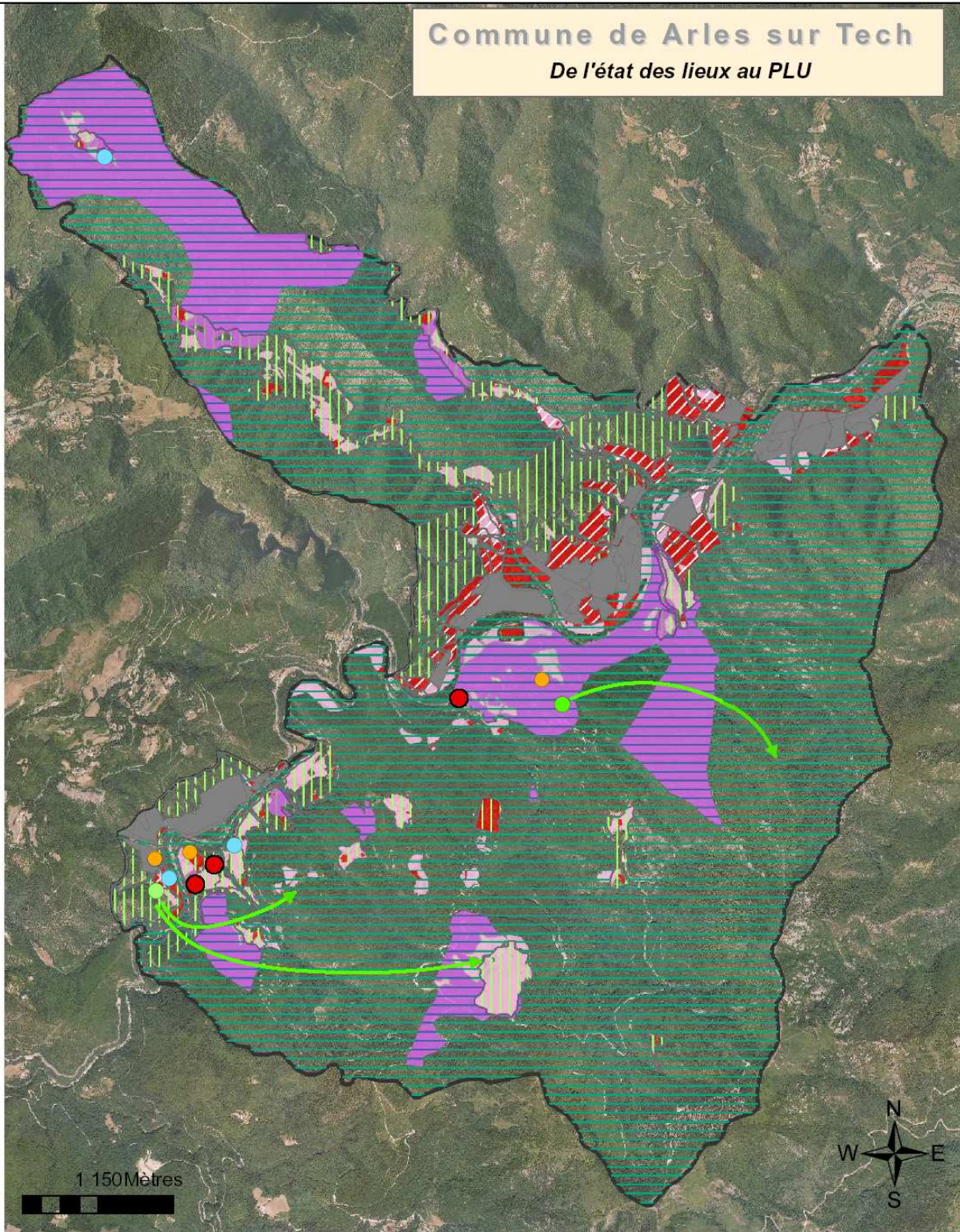
Les projets qui impliquent la construction ou la réhabilitation de bâtiments visant ou non l'accueil de public devront satisfaire aux prescriptions du plan de prévention du risque inondation qui s'appliquent.

Un projet concernant la création d'une truffière est par ailleurs envisagée sur le secteur du Mas Falgas. Cette truffière d'une superficie de 3 ha environ aurait un caractère expérimental.

Les principales problématiques rencontrées par les agriculteurs présents sur le territoire d'Arles sur Tech concernent :

- L'accessibilité au foncier agricole pour les exploitants et la présence de bâtiments fonctionnel nécessaire à une bonne conduite de leur exploitation sur les aspects de la production et de la rentabilité économique mais également pour le bien être de leurs animaux.
- La cohabitation dans les espaces naturels entre éleveurs et autres usagers (randonneurs, touristes). C'est particulièrement le cas à proximité du GR 10 où des dégradations d'équipements ou d'installations agricoles sont recensées. De ce fait, la mise en place ou le renforcement d'une signalétique adaptée est à prescrire pour une meilleure information des usagers et limiter ainsi les conflits.
- La fermeture des milieux avec une progression de la forêt de 10% tous les 10 ans. Les fortes pentes sont difficilement mécanisables pour contrer la progression rapide de la végétation. Au regard de l'importante couverture forestière, de la dynamique d'embroussaillage et du risque incendie, une réflexion pourrait être menée au delà de l'élaboration des documents d'urbanisme, avec les gestionnaires des forêts publiques et privées, pour aborder les possibilités de développement de l'activité sylvopastorale et permettre la réouverture du milieu dans des zones stratégiques pour les éleveurs.

Commune de Arles sur Tech
De l'état des lieux au PLU



- Projet de construction agricole
- Projet d'installation agricole
- Projet de diversification et d'agritourisme
- Projet d'agrandissement de la SAU
- Secteur intéressant pour agrandissement

Destination

	Zone Sylvo-pastorale
	Zone Exploitable
	Zone Naturelle
	Zone anthropisée

Zonage du POS

	NA
	NC
	ND
	U

De l'état des lieux agricole au P.L.U. (PADD)

A partir de ce diagnostic, différents éléments apparaissent comme importants à prendre en considération lors de l'élaboration des documents du PLU.

Sur l'aspect du **zonage**, le principalement enjeu est la préservation de la zone agricole à travers :

- le classement des espaces identifiés comme exploitées et exploitables en zone agricole (A).
- l'identification des zones de sylvo-pastoralisme en zone N avec un indice. En effet, ces zones jouent un rôle majeur dans les systèmes d'exploitation et présentent par ailleurs un intérêt dans la lutte contre les feux de forêts.

Par rapport au **règlement**, différentes mesures permettraient de faciliter les projets des agriculteurs. Il s'agirait de :

- permettre les constructions nécessaires aux exploitations en zone A (bâtiment+logement) lorsque le projet se situe en dehors d'une zone à risque très fort.
- favoriser la diversification et l'agritourisme ayant pour support l'activité agricole ceci en identifiant des bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination et en autorisant les campings à la ferme, chambres d'hôtes et atelier de transformation en zone A.
- admettre les aménagements de bâti avec du photovoltaïques en toiture.
- Autoriser les constructions légères en zone naturelle (avec indice) telles que des cabanes pastorales et des abris pour les animaux.